

Département de : l'Yonne

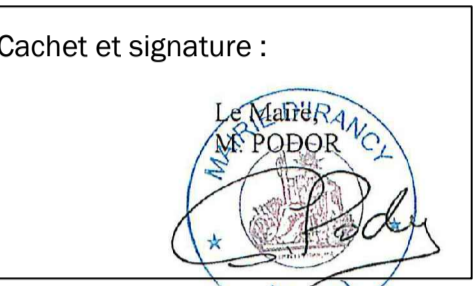
5E

Commune de : IRANCY

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan du DPU - échelle 1/1 000°  
Avec plan du zonage

Vu pour être annexé à la délibération du 27 Juin 2016 approuvant le Plan Local d'Urbanisme



Prescription de la révision du POS en PLU : 19 mai 2004  
POS approuvé le 21 octobre 1974

Diffusion du dossier suite contrôle de la légalité

Dossier de révision du POS en PLU réalisé par :  
PERSPECTIVES  
2, rue de la Gare  
32150 CHARENTON-le-Pont  
Tel : 03.25.42.05.90  
Fax : 03.25.42.05.89  
Mail : perspectives@perspectives-urba.com



Source fond de plan : DDT de l'Yonne

## LEGENDE

	Limite de zone (Le niveau du trait est la référence)
	Construction existante redessinée (à titre indicatif)
	Espace Boisé Classé
	Parcelles concernées par l'AOC Irancy (à titre indicatif)
	Parcelles concernées par une AOC (hors AOC Irancy) (à titre indicatif)
	Secteur avec schéma d'aménagement
	Emplacement réservé
	DPU Périmètre dans lequel s'applique le Droit de Prémption Urbain défini par les articles L.211-1 et suivants du code de l'urbanisme

## Définition des zones

<b>Ua</b>	Zone urbaine ancienne à vocation mixte d'habitat et d'activités
<b>Ub</b>	Zone urbaine récente à vocation mixte d'habitat et d'activités
<b>UX</b>	Zone urbaine à vocation d'activités économiques
<b>1AU</b>	Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat
<b>AUX</b>	Zone d'urbanisation future à vocation économique
<b>A</b>	Zone agricole constructible
<b>Av</b>	Zone agricole à vocation essentiellement viticole (inconstructible)
<b>N</b>	Zone naturelle et forestière
<b>Np</b>	Secteur regroupant les sites naturels sensibles (Natura 2000 et ZNIEFF)

Élément du paysage et du patrimoine protégé au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du code de l'urbanisme

Résurgence : Chemin d'eau :

	Chemin de Poncelles	A - dit de Poncelles
	La Fontaine	B - dit de la Vierge
	Le Réservoir	C - dit de la Côte du Moutier
	Chemin de Vaudilien	D - dit du Milieu de la Côte du Moutier
	Source de la Croisette	E - dit du Bas des Mouroux
		F - dit de la Bergère
		G - dit de Chérelle
		H - dit de Vaudilien

## EMPLACEMENTS RESERVES

N° DE LA RESERVE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE
1	Élargissement de la voirie côté Est	Commune
2	Élargissement de la voirie côté Ouest	Commune

